

Programme pédagogique (permis de conduire)

- La première partie de la formation au permis de conduire est constituée de la formation au code et à la sensibilisation des usagers, elle est composée :

- 4 cours de 2 heures en salle avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, les thèmes qui y sont développés :

1^{er} cours :

- installation au poste de conduite
- Les papiers à bord du véhicule
- Entretien Mécanique du véhicule
- Eclairage et signalisation du véhicule
- Chargement d'une charge dans le véhicule

2^e cours :

- La signalisation : verticale et horizontale

- Les panneaux
- Les lignes au sol
- Les feux tricolores
- Les gestes des forces de l'ordre
- Les balises

- Les différentes vitesses :

- Sur les différents réseaux routiers
- Pour les jeunes conducteurs

3^e cours :

- Autoroutes, routes accès réglementée
- l'arrêt et le stationnement
- Distance d'arrêt

4^e cours :

- Les produits psychoactif
- l'assurance du véhicule
- Comportement en cas accident matériel et corporel
- Les croisements difficiles et impossibles.

- De plus, ce début de formation est accompagné de série de code comme il y aura pour l'examen du code de la route.

- La deuxième partie de la formation du permis de conduire se passera en présence du véhicule à l'arrêt.

- 1 cours de 3 heures sur le véhicule à l'arrêt est composé :

- Découverte du véhicule intérieur et extérieur :
- Les points à vérifier avant de prendre et de quitter son véhicule.
- Les niveaux des fluides du véhicule que l'on peut vérifier soi même.
- le changement d'une roue en cas de crevaison (positionnement du cric, comment desserrer les écrous d'une roue).
- les risques suite à une mauvaise installation du cric.
- Parcours avec des lunettes pédagogique pour voir les ressentis quand on est alcooliser ou fatiguer.
- Comment remplir un constat et que doit on faire après l'avoir rempli.

- La troisième partie de cette formation en véhicule sur voie ouverte à la circulation est composé :

- La formation en véhicule est découpée en plusieurs compétences comme l'indique le R.E.M.C :

- 1^{er} compétence : Maitriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
 - 2^e compétence : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
 - 3^e compétence : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
 - 4^e compétence : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
- Suite à cette formation initiale en ayant prit en compte les difficultés et les appréhensions et l'évolution de l'apprenant, il sera présenter à l'examen du permis de conduire.